

VIVRE EN ESSONNE

LIMOURS

Réunion anticambriolages

Objectif : lutter contre les cambriolages. Ce soir, la mairie et la gendarmerie organisent une réunion publique. Pour les militaires, il s'agit d'appeler les habitants à se montrer vigilants, pour permettre notamment de stopper les cambrioleurs.

■ Ce soir, 20 h 45, salle de la Grange, place du Gymnase, à Limours. Accès libre.

ORSAY - PALAISEAU

L'étudiant sans papiers reste en rétention

Achraf reste en rétention. Ainsi en a décidé, avant-hier, le juge des libertés et de la détention à Evry. Le magistrat a reconduit de quinze jours le placement de ce Marocain de 25 ans au centre de rétention administrative. Etudiant à l'université d'Orsay, Achraf a été arrêté le 15 janvier et risque l'expulsion. « Le juge a rejeté tous les éléments qu'on a apportés pour sa défense », regrettaient les responsables de la Ligue des droits de l'homme. Sur le campus d'Orsay, l'arrestation d'Achraf avait provoqué un mouvement de solidarité avec manifestations et pétitions.

LA FERTÉ-ALAIS

Le parc naturel aide l'habitat raisonné

Bâtir, mais pas n'importe comment. Le parc naturel régional du Gâtinais impose des contraintes en termes d'urbanisme aux communes qui lui sont rattachées. Mais il ne s'agit pas de mettre la campagne sous cloche. Via son programme d'intérêt général, les habitants peuvent être aidés, financièrement ou techniquement, pour leurs travaux. Pour cela, les projets doivent consommer peu d'espace, promouvoir les économies d'énergie, la mixité des activités... Afin d'informer sur ces aides, le parc organise une réunion, demain à 20 h 30, à la salle des fêtes de La Ferté-Alais, boulevard Angot.

LES ULIS

Un centre de santé tout neuf en 2011

Un tout nouveau centre municipal de santé au rez-de-chaussée et 45 logements sociaux au-dessus pour 1 113 500 € toutes taxes comprises. La construction de ce bâtiment sur le terrain Aurore, au nord des Ulis, débute ce mois-ci pour s'achever en avril 2011. Ce soir, Yves Faure, maire adjoint PS chargé de l'urbanisme et des travaux, anime la réunion publique qui présentera le déroulement et le calendrier du chantier. Le futur centre de santé, d'une surface de 641 m², remplacera l'actuel, trop vétuste, qui sera à terme détruit au profit d'un programme de construction de logements. Rendez-vous à 20 heures dans la salle du conseil de la mairie des Ulis.

CORBEIL-ESSONNES

Serge Dassault régale les anciens

Le sénateur UMP Serge Dassault n'en finit pas de faire parler de lui à Corbeil-Essonnes. Après avoir annoncé qu'il investirait, via son groupe, 40 millions d'euros pour sauver Altis, qu'il allait financer sur ses fonds propres la rénovation des églises Saint-Etienne et Saint-Spire et créer un parc municipal, l'industriel a sorti son propre chèque pour financer le repas offert aux per-

sonnes âgées de la ville. Pour la première fois à Corbeil, les 1 200 convives n'ont donc pas été invités par la ville, mais par un mécène privé. Et ils se sont réunis en deux temps, hier et lundi, au palais des sports de Corbeil.

Mécène privé

Selon Carlos Da Silva, chef de file de l'opposition socialiste, ce mélange des genres ne devrait pas exister. « Parce qu'un homme a une énorme

fortune personnelle, la municipalité se substitue à ses devoirs, déplore-t-il. Ce genre d'événement devrait être financé par les impôts perçus par la ville. »

Mais pour le conseiller municipal, ce financement privé est l'arbre qui cache la forêt : « Si le maire en place fait appel à Dassault, c'est que la ville est tellement endettée qu'elle n'a pas le budget nécessaire pour payer un repas à ses habitants. Et cela se ré-

percute sur les services quotidiens qui ne sont plus rendus à la population, faute d'argent. » Un argument que réfute le maire, Jean-Pierre Bechter (UMP) : « Encore une polémique inutile. Ce repas offert par Serge Dassault va permettre à la ville d'économiser 80 000 €.

« Une somme qui va être réinvestie dans des actions sociales à travers la ville. Je ne vais pas m'en plaindre ! »

FLORENCE MÉRÉO

L'opposition ne digère pas

C'est une opération pièces jaunes un peu particulière qu'a menée hier Bruno Piriou. L'ex-conseiller municipal de Corbeil et actuel conseiller général PC s'est invité au repas des anciens et leur a distribué symboliquement des pièces de 1, 2 ou 5 centimes.

« C'est une façon un peu drôle de dénoncer le règne de l'argent imposé par Serge Dassault. L'ancien maire a mal géré la ville et, maintenant, il donne ses propres deniers pour un repas qui devrait être municipal ! Ces procédés sont tout le contraire de la démocratie. » De table en table, il a donc donné quelques piécettes et ar-

guments à des personnes âgées parfois dubitatives : « Honnêtement, qui paie, peu importe, le plus important est qu'on ait notre repas », lui riposte une dame.

« Ces procédés sont tout le contraire de la démocratie »

BRUNO PIRIOU, CONSEILLER GÉNÉRAL PC

« Bien entendu, c'est une façon de récupérer les voix de l'électorat âgé », concède tout de même son voisin de table.

F.M.E.



CORBEIL-ESSONNES, HIER. Bruno Piriou, conseiller général PC, s'est invité au repas des anciens et leur a distribué symboliquement des pièces de 1, 2 ou 5 centimes.

(LP/F.M.E.)

VERT-LE-GRAND

Le panneau de la discorde encore vandalisé

Le panneau de la discorde fait encore des siennes. Cette fois, c'est l'un des poteaux de Vert-le-Grand, scié par des vandales dans la nuit de lundi à mardi, qui alimente les discussions des habitants de joli bourg de 2 321 âmes.

Stéphane Huet, opposant déclaré au maire UMP Jean-Claude Quintard, et son association Agir demandaient depuis longtemps un panneau dit « de libre expression ». La préfecture lui forçant la main — de tels équipements sont prévus par la loi —, Jean-Claude Quintard a autorisé le fameux panneau l'été dernier. Sauf que celui-ci n'a pas été posé près de la mairie mais devant la maison de... Stéphane Huet, l'opposant. Ce dernier exige aujourd'hui qu'il soit déplacé. Il a saisi en septembre le tribunal administratif et réclame des dommages et intérêts.

Mais le panneau actuel compte, semble-t-il, d'autres ennemis. Des inconnus l'ont dévissé une première fois, arraché une deuxième fois. Une troisième fois, fin décembre, on a scié les joints qui le maintiennent à ses piquets. Le panneau a été retrouvé dans la rue. Lundi, les services

techniques sont passés pour le remettre en place. Pas de chance, la voiture de Stéphane Huet était garée devant. Il a écopé d'une amende de 35 €. « Je n'ai pas le droit de me garer devant chez moi comme mes voisins ! » s'étrangle l'intéressé.

Et, hier, quand les agents municipaux sont revenus, l'un des poteaux était sectionné à hauteur d'homme. « C'est un non-événement, réagissait hier Jean-Claude Quintard. Si au moins la préfecture ne m'obligeait pas... » Pour lui, le panneau a été détourné de sa vocation.

La commune a porté plainte

« C'était des insultes contre moi, contre la municipalité, regrette l' élu. Pour moi, la libre expression, ça devrait être une bagarre d'idées. » La commune a porté plainte suite à ces dégradations. En attendant, le panneau patiente dans les ateliers municipaux. Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Il y a quelques jours, le délégué du médiateur de la République s'est rapproché de la mairie pour savoir pourquoi le panneau était placé si loin de l'hôtel de ville. « Dans ce coin-là, il y a



VERT-LE-GRAND, MARDI. Les agents municipaux ont constaté qu'un des poteaux avait été sectionné.

(LP/B.J.)

une soixantaine de pavillons et pas de panneau, rappelle le maire, serrein. Je vais lui expliquer tout ça quand j'aurai un moment » Jean-Claude Quintard et l'association Agir sont habitués de ces passes d'armes. Le 9 février, ils se retrouveront en justice pour une histoire de diffamation sur un blog. Dernière-

ment, Stéphane Huet a rempli une demande pour pouvoir annoncer l'assemblée générale de l'association via l'affichage lumineux municipal.

Le papier est revenu avec la mention « refus » suivie de ces mots manuscrits : « Et ta sœur ».

BENJAMIN JÉRÔME